



Syndicat National des Assistants de service social  
de l'Éducation Nationale



Syndicat National  
des Assistants de service social  
de l'Éducation Nationale

exerçant leurs missions auprès des élèves,  
des étudiants et des personnels.

*Un syndicat  
pour moi !*

*On garde le contact*

Votre contact académique

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



Facebook Snasen unsa education



Twitter.com : @Snasenunsa

SNASEN UNSA Education  
87 bis, avenue Georges Gosnat  
94853 Ivry-Sur-Seine  
Téléphone 06.77.29.86.27

Courriel : [snasen@unsa-education.org](mailto:snasen@unsa-education.org)  
Site : [www.snasen.unsa-education.org](http://www.snasen.unsa-education.org)

*L'UNSA (Union Nationale des syndicats autonomes)  
est une union interprofessionnel le représentative  
dans les secteurs publics et privés.*

*Acteur du secteur social de la fonction publique, le SNASEN  
est force de propositions au sein de l'UNSA dans le secteur social  
tant au niveau salarial (reconnaissance DE) que politique (réformes sociales...)*

**Nos priorités :**

carrière, salaires,  
conditions de travail,  
défense des personnels.

**Notre méthode :**

négocier, agir, informer ;  
viser l'efficacité dans l'exigence.

**Notre Union :**

L'UNSA regroupe les salariés  
du public et du privé.



**L'UNSA Education  
représente tous les métiers de l'Éducation Nationale.  
Pour un syndicalisme utile, combatif et responsable !**

## Le SNASEN revendique

- Une amélioration de la carrière et du statut,
- Des créations de postes pour les 3 services (élèves, personnels, étudiants).
- Une meilleure reconnaissance des personnels sociaux de la part de notre ministère,
- Des conditions de travail décentes,
- Une formation continue qualifiante,

## Le SNASEN s'engage à

- Garantir nos droits et représenter notre profession dans les instances locales et nationales,
- Être un syndicat de proximité, à l'écoute des collègues, titulaires et non titulaires, entrant dans le métier, actifs et retraités,
- Donner du sens aux pratiques professionnelles,
- Participer avec l'UNSA à un projet éducatif, sociétal, juste et équitable,
- Agir et construire au sein de l'UNSA avec réformisme et progressisme,
- Être réformiste, c'est revendiquer, construire des propositions argumentées, négocier et rester combatif quand la négociation n'aboutit pas.

## Notre fédération : L'UNSA Education

L'UNSA éducation, notre fédération, rassemble 25 syndicats des métiers de l'éducation.

L'UNSA Education est un interlocuteur incontournable pour le Ministère.

## Adhérer au SNASEN UNSA Éducation

### Être informé :

- Le SNASEN UNSA Education met tout en œuvre pour vous faciliter l'accès à l'information,
- Un site national [www.snasen.unsa-education.org](http://www.snasen.unsa-education.org)
- Une page facebook Snasen.unsa education
- Un compte [twitter@SnasenUnsa](https://twitter.com/SnasenUnsa)
- Des réunions d'informations syndicales

### Pour ses adhérents :

- Une publication trimestrielle.
- Revue de presse
- Des informations régulières par courriel selon l'actualité
- Des informations locales par le biais des secrétaires académiques
- Des magazines d'informations : l'UNSA Éducation, questions d'Éducation, questions de société, l'unsa mag



### Être défendu :

- La carrière des ASSAE est gérée après avis consultatif des commissions administratives paritaires nationales et académiques où siègent des élus SNASEN UNSA, représentants des personnels, pour y défendre vos intérêts en cas de titularisation, de mutation, de promotion, de demandes de travail à temps partiel...

### Participer à la vie de l'Académie et des EPLE :

- Les adhérents militants du SNASEN peuvent être amenés à participer aux différentes instances de l'Académie (CHSCT, CAAS...) ou des EPLE (Conseil administration) au titre d'une représentation syndicale de l'UNSA
- La participation à des groupes de travail.

*Je suis concerné(e)*

Je m'intéresse à ma profession, à son devenir  
Je veux participer à une réflexion et une action collective syndicale

*Je me syndique*

*Je peux participer*

J'ai des contacts permanents et réguliers avec les représentants syndicaux de mon académie.  
Mes préoccupations sont prises en compte, des actions syndicales sont mises en place.

La cotisation syndicale est déductible de mes impôts à hauteur de 66% ou reverser en crédit d'impôt pour les non imposables.

Première adhésion : Moins de 2€ / mois

Le SNASEN UNSA ne peut compter que sur les cotisations de ses adhérents pour financer ses activités